



## LEXCOR FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE PRÉPARATION : 12/03/2018

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT

LEXTRIX MOUSSE POLYURÉTHANE

**DISTRIBUTEUR**

Lexsuco 2010 Corporation  
3275 Orlando Dr.  
Mississauga, ON, L4V 1C5  
Tél: 905.792.8300  
Fax: 905.792.8305

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:**

CANUTEC : 613.996.6666 (24 heures tous les jours)

**Préparé par :** Lexsuco 2010 Corporation

**Produit utilisé :** scellant

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification de la substance ou du mélange**

*Aérosol extrêmement inflammable (Catégorie 1)*

*Gaz sous pression (Gaz comprimé)*

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 2&3), Coeur & Système nerveux central*

*Irritation cutanée (Catégorie 2)*

*Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)*

*Irritation oculaire (Catégorie 2A)*

*Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)*

*Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 1)*

*Cancérogénicité (Catégorie 1)*

*Toxicité pour la reproduction (Allaitement)*

*Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées (Catégorie 2)*

**Mot indicateur**

Avertissement

**Symbol (s)**



**Mention d'avertissement :**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 Récipient sous pression; peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H340 Peut induire des anomalies génétiques.  
 H350 Peut provoquer le cancer.  
 H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.  
 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (cœur).  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 \*\*\* Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.  
 P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P280 Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.  
 P284 Porter un équipement de protection respiratoire.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.  
 P314 Appeler un médecin en cas de malaise.  
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.  
 P330 Rincer la bouche.  
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.  
 P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.  
 P410+P412+P403+P233 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

**Autre Danger Connus**

Aucun

**SECTION 3 - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Dénomination Chimique (Nom Commun / Synonyme)	%	Numéro cas
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester	20-30	9016-87-9
Silice amorphe	< 5	67762-90-7
Glycérol, propoxylé	10-15	25791-96-2
Chloroalcanes, C14-17	10-20	85535-85-9
Cires de paraffine chlorée et cires d'hydrocarbures	10-15	63449-39-8
Isobutane	10-15	75-28-5
Propane	< 10	74-98-6
Diméthyl éther	< 10	115-10-6

## SECTION 4 - PREMIER SECOURS

### En cas d'Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.

### En cas d'Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.

### En cas de Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. (15-20) En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin.

### En cas de Contact avec les Yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants (Aigus ou Retardés)

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

### Mentions de prise en charge Médicale Immédiate/Traitement Spécial

Dans tous ces cas, consulter un médecin.

## SECTION 5 - MESURE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

### Danger spécifique du produit dangereux (Produit de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

### Agents Extincteurs Appropriés et Inappropriés

En cas d'incendie : Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.

### Équipements de Protections Spéciaux et Précautions Spéciales pour les Pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

## SECTION 6 - MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions Individuelles, Équipements de Protection et Mesure d'Urgence

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

### Méthodes et Matériaux pour le Confinement et le Nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

## SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions Relatives à la Sûreté en Matière de Manutentions

Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les contrôles techniques fonctionnent et fonctionnent et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

### Conditions pour un Entreposage Sécuritaire, incluant les Incompatibilités

Entreposer dans un endroit dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION & PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de Contrôle (Valeurs Biologiques Limites ou Valeurs Limites d'expositions et Origines de ces Valeurs)

Limites d'exposition : CAS 74-98-6 & 75-28-5 – ACGIH – TLV-TWA (STEL) & PEL-TWA 1000 ppm; Poussières – PEL-TWA 15 mg/m<sup>3</sup> (total poussières) & 5 mg/m<sup>3</sup> (fraction respirable)

### Contrôles Techniques Appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

### Mesure de Protection Individuelle / Équipements de Protection Individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Nous vous recommandons de porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Nous vous recommandons de porter des lunettes à coques antiéclaboussures/lunettes de sécurité ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques	
<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Aérosol couleurs variées
<b>Odeur :</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non disponible
<b>pH-value:</b>	Non disponible
<b>Point de Fusion / Congélation :</b>	Non disponible
<b>Point initiale / Domaine d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz) :</b>	Aérosol très inflammable
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité :</b>	Non disponible
<b>Tension de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité de la vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	Non disponible
<b>Solubilité :</b>	Non disponible
<b>Coefficient de partage-n-octanol/eau :</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Viscosité :</b>	Non disponible
<b>COV :</b>	Non disponible
<b>Autre :</b>	Aucune connue

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

### Stabilité Chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage

### Risque de réaction Dangereux

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**Conditions à Éviter (décharges d'électricités statiques, chocs et vibrations)**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**Matériaux Incompatibles**

Matières comburantes; etc.

**Produits de Décomposition Dangereux**

Aucun connu

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Renseignement sur les voies d'expositions probables (par Inhalation, Orale, Cutanée, Oculaire)**

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Risque présumé d'effets graves pour les organes (cœur). Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

**Symptômes correspondant aux Caractéristiques Physiques, Chimiques et Toxicologiques**

Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements; Irritation des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc

**Effets différés et immédiats (Effets chroniques causés par une Expositions à Court et à Long Terme):****Sensibilisation Cutanée**

Possible

**Sensibilisation Respiratoire**

Possible

**Mutagénicité sur les Cellules Germinales**

Possible

**Cancérogénicité**

Ingrédient énuméré par IARC, ACGIH, NTP;

**Toxicité pour la Reproduction**

Possible

**Toxicité pour certains Organes Cibles-Expositions Uniques**

Possible

**Toxicité pour certains Organes Cibles-Expositions Répétées**

Possible

**Dangers par Aspiration**

Aucune donnée disponible

**Dangers pour la Santé Non Classifiés ailleurs**

Aucune donnée disponible

**Valeurs Numériques de Toxicité (ETA; DL50 & CL50) :**

CAS 13674-84-5 DL50 Oral - Rat - 500 mg/kg; CL50 5 mg/L 4 hrs (rat); DL50 Dermal - Lapin - 1230 mg/kg;

CAS 9016-87-9 CL50 490 mg/m<sup>3</sup> 4 hrs (rat);

CAS 75-28-5 CL50 658000 mg/m<sup>3</sup> 4 hrs (rat);

ETA non disponible dans ce document.

**SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE****Ecotoxicité (Données Aquatiques et Terrestre)**

Aucune donnée disponible pour ce produit

**Persistance et dégradation**

Aucune donnée disponible

**Potentiel de Bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Mobilité dans le Sol**

Aucune donnée disponible

**Autres Effets Nocifs**

Aucune donnée disponible.

## SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Renseignements sur la manipulation Sécuritaire en vue de l'élimination/ Méthode d'Élimination/Emballage contaminée**  
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

## SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle (Appellation Réglementaire); Classe(s) Groupe d'Emballage (GE) du Règlement TMD**  
*UN1950; AÉROSOLS; CLASSE 2.1*

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle ; Classe(s) Groupe d'Emballage (PG) du 49 CFR (USA)**  
*UN1950; AEROSOLS; CLASS 2.1*

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle ; Classe(s) Groupe d'Emballage (GE) du Code IMDG (Maritime en anglais)**  
*UN1950; AEROSOLS; CLASS 2.1*

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle ; Groupe d'Emballage (GE) de L'IATA (Aérien en anglais)**  
*UN1950; AEROSOLS FLAMMABLE; CLASS 2.1*

### **Précautions Spéciales (Transport/Déplacement)**

Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

### **Danger Environnementaux (IMDG ou AUTRE)**

Aucun

### **Transport en Vrac (Normalement Plus de 450 L en capacité)**

Possible

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLÉMENTATION

### **Réglementation Canadienne Relative à la Sécurité/Santé**

Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

### **Réglementation Canadienne Relative à l'Environnement**

Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

### **Réglementation Étrangère Relative à la Sécurité/Santé/Environnement ÉTATS-UNIS Information OSHA**

Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR)

### **ÉTAT-UNIS EPA (ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY) Information**

40 CFR Reportez-vous aux ingrédients énumérés dans la section 3 et les sections 12; 13 et 14.

### **Informations TCSA ÉTATS-UNIS**

Reportez-vous aux ingrédients énumérés dans la section 3

### **Association Nationales de Protection contre les Incendies (NFPA) :**

SANTÉ: 2

INFLAMMABILITÉ: 4 1

INSTABILITÉ: 1

DANGERS PARTICULIERS Reportez-vous aux sections 2 et 3.

### **Échelle de Danger**

0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modérer 3 = Sérieux 4 = Sévère

### **Proposition 65**

Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie pour provoquer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction.

## SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

### Date de la plus récente version révisée de la fiche de donnée de sécurité

Le 12 Mars 2018 version1

### Références

Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur et du "Canadian Centre" for Occupational Health and Safety, CCOHS.

### Abbréviation

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Préparée par : Lexsuco 2010 Corporation